



Le 16 janvier 2024

Séance ordinaire du Conseil municipal de Pointe-Calumet, tenue le 16 janvier 2024 à 19h, à la salle de délibérations du Conseil, sous la présidence de Sonia Fontaine, maire.

Sont présents et forment quorum, les conseillers suivants :

Serge Bédard - district #1
Richard Handfield - district #2
Samuel Champagne - district #3
Patrick Beauchamp - district #4
Barbara Legault - district #5
Chantal Chartrand - district #6

La directrice générale est également présente.

ORDRE DU JOUR

- 1.- OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2.- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3.- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES 12 décembre 2023 ET 18 décembre 2023
- 4.- CORRESPONDANCE
- 5.- RÈGLEMENTS
 - 5.1- Adoption / Règlement 514-23 pourvoyant à l'imposition de taxes municipales pour l'année 2024
 - 5.2- Avis de motion et dépôt du projet / Règlement 515-24 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires
 - 5.3- Avis de motion et dépôt du projet / Règlement 308-87-24 modifiant le règlement de zonage 308-91 afin de réviser les dispositions relatives aux logements accessoires dans une habitation unifamiliale
 - 5.4- Avis de motion et dépôt du projet / Règlement 308-88-24 modifiant le règlement de zonage 308-91 afin de préciser certaines dispositions liées aux constructions dérogatoires protégées par un droit acquis
 - 5.5- Avis de motion et dépôt du projet / Règlement 308-89-24 modifiant le règlement de zonage 308-91 afin de réviser les dispositions liées aux constructions, bâtiments, usages et équipements autorisées dans les différentes cours et marges
 - 5.6- Avis de motion et dépôt du projet / Règlement 308-90-24 modifiant le règlement de zonage 308-91 afin de modifier l'annexe A-5 pour la zone R-5 224
- 6.- PROJETS DE RÉSOLUTIONS (PAR SERVICE)
 - 6.1- Adoption des comptes à payer au 11 janvier 2024
 - 6.2- Liste des dépenses incompressibles pour l'exercice financier 2024 / Approbation et autorisation de paiement
 - 6.3- Frais de représentation / Conseil municipal / Autorisation
 - 6.4- Liste des employés syndiqués engagés aux loisirs pour la saison Hiver 2024 - préposes aux patinoires / Adoption



- 6.5- Liste des employés syndiqués engagés aux loisirs pour la saison Hiver 2024 - surveillance de plateaux / Adoption
- 6.6- Responsable camp de jour / Poste étudiant / Engagement
- 6.7- Équipe de ringuette / Collecte de fonds porte-à-porte
- 6.8- Capitaines intérimaires / Engagement
- 6.9- Comité consultatif d'urbanisme / 19-12-2023 / Adoption du procès-verbal
- 6.10- Protection contre les inondations sur le territoire de Pointe-Calumet (Phase IV) /lot 7 Confortement rehaussement de la digue - 13e Avenue / Décompte progressif # 4 / Autorisation de paiement
- 6.11- Adoption d'une politique de déneigement
- 7.- **RAPPORTS**
- 7.1- Aucun
- 8.- **VARIA**
- 9.- **RÉPONSES AUX QUESTIONS DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE**
- 10.- **COMMUNICATION DE MADAME LA MAIRE**
- 11.- **COMMUNICATION DES CONSEILLERS**
- 12.- **PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 13.- **LEVÉE DE LA SÉANCE**

24-01-001

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par Richard Handfield
Et APPUYÉ par Chantal Chartrand

QU'À 19h00, la séance soit commencée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

24-01-002

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par Samuel Champagne
Et APPUYÉ par Barbara Legault

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

24-01-003

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES 12 DÉCEMBRE 2023 ET 18 DÉCEMBRE 2023

Il est PROPOSÉ par Richard Handfield
Et APPUYÉ par Patrick Beauchamp

QUE les procès-verbaux des 12 décembre 2023 et 18 décembre 2023, soient adoptés tels que présentés.



ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CORRESPONDANCE

NIL

24-01-004

ADOPTION / RÈGLEMENT 514-23 POURVOYANT À L'IMPOSITION DE TAXES MUNICIPALES POUR L'ANNÉE 2024

ATTENDU QUE les membres du Conseil reconnaissent avoir reçu copie du règlement dans les délais impartis, qu'ils déclarent l'avoir lu et, par conséquent, renoncent à sa lecture;

ATTENDU QUE lors de la séance ordinaire du 12 décembre 2023, il y a eu avis de motion et dépôt du projet de règlement 514-23 concernant l'imposition de taxes municipales pour l'année 2024;

ATTENDU QU'il a été fait mention de l'objet et de la portée de ce règlement;

EN CONSÉQUENCE :

Il est PROPOSÉ par Chantal Chartrand
Et APPUYÉ par Barbara Legault

QUE le règlement numéro 514-23 concernant l'imposition de taxes municipales pour l'année 2024, soit adopté.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET / RÈGLEMENT 515-24 DÉCRÉTANT LES RÈGLES DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRES

Un avis de motion est donné par la conseillère Barbara Legault, qu'à une session du Conseil subséquente, il sera adopté, un règlement numéro 515-24 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires.

La conseillère Barbara Legault dépose le projet de règlement décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET / RÈGLEMENT 308-87-24 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 308-91 AFIN DE RÉVISER LES DISPOSITIONS RELATIVES AUX LOGEMENTS ACCESSOIRES DANS UNE HABITATION UNIFAMILIALE

Un avis de motion est donné par la conseillère Chantal Chartrand, qu'à une session du Conseil subséquente, il sera adopté, un règlement modifiant le règlement de zonage numéro 308-91 afin de réviser les dispositions relatives aux logements accessoires dans une habitation unifamiliale.

La conseillère Chantal Chartrand dépose le projet de règlement 308-87-24 modifiant le règlement de zonage numéro 308-91 afin de réviser les dispositions relatives aux logements accessoires dans une habitation unifamiliale.



AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET / RÈGLEMENT 308-88-24 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 308-91 AFIN DE PRÉCISER CERTAINES DISPOSITIONS LIÉES AUX CONSTRUCTIONS DÉROGATOIRES PROTÉGÉES PAR UN DROIT ACQUIS

Un avis de motion est donné par la conseillère Chantal Chartrand, qu'à une session du Conseil subséquente, il sera adopté, un règlement modifiant le règlement de zonage numéro 308-91 afin de préciser certaines dispositions liées aux constructions dérogatoires protégées par un droit acquis.

La conseillère Chantal Chartrand dépose le projet de règlement 308-88-24 modifiant le règlement de zonage numéro 308-91 afin de préciser certaines dispositions liées aux constructions dérogatoires protégées par un droit acquis.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET / RÈGLEMENT 308-89-24 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 308-91 AFIN DE RÉVISER LES DISPOSITIONS LIÉES AUX CONSTRUCTIONS, BÂTIMENTS, USAGES ET ÉQUIPEMENTS AUTORISÉES DANS LES DIFFÉRENTES COURS ET MARGES

Un avis de motion est donné par la conseillère Chantal Chartrand, qu'à une session du Conseil subséquente, il sera adopté, un règlement modifiant le règlement de zonage numéro 308-91 afin de réviser les dispositions liées aux constructions, bâtiments, usages et équipements autorisées dans les différentes cours et marges.

La conseillère Chantal Chartrand dépose le projet de règlement 308-89-24 modifiant le règlement de zonage numéro 308-91 afin de réviser les dispositions liées aux constructions, bâtiments, usages et équipements autorisées dans les différentes cours et marges.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET / RÈGLEMENT 308-90-24 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 308-91 AFIN DE MODIFIER L'ANNEXE A-5 POUR LA ZONE R-5 224

Un avis de motion est donné par le conseiller Serge Bédard, qu'à une session du Conseil subséquente, il sera adopté, un règlement modifiant le règlement de zonage numéro 308-91 afin de modifier l'annexe A-5 pour la zone R-5 224.

Le conseiller Serge Bédard dépose le projet de règlement 308-90-24 modifiant le règlement de zonage numéro 308-91 afin de modifier l'annexe A-5 pour la zone R-5 224.

24-01-005

ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 11 JANVIER 2024

Il est PROPOSÉ par Serge Bédard
Et APPUYÉ par Chantal Chartrand

D'AUTORISER le paiement des comptes à payer du fonds d'administration présenté sur la liste établie au 11 janvier 2024 au montant de 77 110.36 \$. Les dépenses inscrites à la liste des paiements du 11 janvier 2024 au montant de 2 074 054.65 \$ incluant les dépenses autorisées, en vertu du règlement 405-02, sont approuvées.



No de résolution
ou annotation
24-01-006

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LISTE DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2024 /
APPROBATION ET AUTORISATION DE PAIEMENT

Il est PROPOSÉ par Samuel Champagne
Et APPUYÉ par Richard Handfield

D'APPROUVER la liste des dépenses incompressibles pour l'exercice financier 2024 et
d'en autoriser le paiement aux activités de fonctionnement.

Les présentes dépenses ont fait l'objet de l'émission par la directrice générale d'un
certificat de disponibilité de crédit tel que requis par la Loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

24-01-007

FRAIS DE REPRÉSENTATION / CONSEIL MUNICIPAL / AUTORISATION

ATTENDU QUE les membres du Conseil, dans l'exercice de leurs fonctions, doivent à
diverses occasions se rendre à des réunions de comités et organismes municipaux;

ATTENDU QUE dans le cadre de ces déplacements, les membres du Conseil utilisent leur
véhicule personnel;

ATTENDU QU'il y a lieu d'autoriser, au préalable, le paiement des frais de déplacements,
de stationnement ainsi que de repas, des membres du Conseil;

Il est PROPOSÉ par Patrick Beauchamp
Et APPUYÉ par Barbara Legault

D'AUTORISER les dépenses relatives aux déplacements, au stationnement ainsi qu'aux
repas des membres du Conseil dans le cadre de leur participation aux séances des
organismes, tels que MRC, CRSBP, Tricentris, Régies de traitement et d'assainissement
des eaux et Régie de police du lac des Deux Montagnes, lorsque ces séances ont lieu à
l'extérieur du territoire de la Municipalité.

Le remboursement de ces dépenses sera acquitté sur présentation des pièces
justificatives.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

24-01-008

LISTE DES EMPLOYÉS SYNDIQUÉS ENGAGÉS AUX LOISIRS POUR LA SAISON
HIVER 2024 - PRÉPOSES AUX PATINOIRES / ADOPTION

Il est PROPOSÉ par Patrick Beauchamp
Et APPUYÉ par Barbara Legault

QUE la liste des employés syndiqués engagés aux loisirs pour la saison Hiver 2024, soit
adoptée :

► Préposé des patinoires, à compter du ou vers le 7 janvier 2024

Noms
Sarah Provost
Christopher White



ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Avant de procéder à la délibération et l'adoption de la résolution suivante, Madame la Maire Sonia Fontaine déclare ses intérêts dans l'engagement d'un membre de sa famille et, par conséquent, s'abstient de participer aux délibérations.

24-01-009

LISTE DES EMPLOYÉS SYNDIQUÉS ENGAGÉS AUX LOISIRS POUR LA SAISON HIVER 2024 - SURVEILLANCE DE PLATEAUX / ADOPTION

Il est PROPOSÉ par Patrick Beauchamp
Et APPUYÉ par Chantal Chartrand

QUE la liste des employés syndiqués engagés aux loisirs pour la saison Hiver 2024, soit adoptée :

► Surveillance de plateaux, à compter du ou vers le 21 janvier 2024

Noms
Yassine Ennakhili
Marie-Claude Senécal
Dalia Lavoie
Tamara Fontaine

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Reprise du siège de Madame la maire, Sonia Fontaine ainsi que de la présidence de la séance.

24-01-010

RESPONSABLE CAMP DE JOUR / POSTE ÉTUDIANT / ENGAGEMENT

Il est PROPOSÉ par Barbara Legault
Et APPUYÉ par Chantal Chartrand

D'ENGAGER Monsieur Charles Senécal, à un poste étudiant, à titre de «Responsable - Camp de Jour», selon la convention collective du Syndicat Canadien de la Fonction Publique, section locale 3334, en vigueur, pour quarante (40) heures avant le 17 juin et quarante (40) heures par semaine pour une période de trois (3) mois, aux dates approximatives suivantes : du 17 juin 2024 au 23 août 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

24-01-011

ÉQUIPE DE RINGUETTE / COLLECTE DE FONDS PORTE-À-PORTE

ATTENDU que l'équipe de ringuette les Coyotes de Deux-Montagnes, dans laquelle il y a des joueurs qui résident à Pointe-Calumet, désire effectuer une collecte de fonds en ramassant des cannettes et bouteilles en faisant du porte-à-porte sur notre territoire.

ATTENDU qu'une autorisation de la municipalité de Pointe-Calumet est nécessaire pour faire du porte-à-porte.

Il est PROPOSÉ par Richard Handfield
Et APPUYÉ par Chantal Chartrand

IL EST RÉSOLU

D'autoriser les Coyotes de Deux-Montagnes à effectuer du porte-à-porte pour leur collecte de fonds sur le territoire de Pointe-Calumet.



ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

24-01-012

CAPITAINES INTÉRIMAIRES / ENGAGEMENT

Il est PROPOSÉ par Barbara Legault
Et APPUYÉ par Richard Handfield

D'approuver l'engagement des trois (3) capitaines intérimaires suivants à temps partiel à compter du 18 décembre 2023:

Samuel Brunet Poirier
Samuel Orensa
Philippe Larose

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

24-01-013

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME / 19-12-2023 / ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est PROPOSÉ par Samuel Champagne
Et APPUYÉ par Serge Bédard

QUE le procès-verbal de l'assemblée du Comité consultatif d'urbanisme, tenue le 19-12-2023, soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

24-01-014

PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS SUR LE TERRITOIRE DE POINTE-CALUMET (PHASE IV) / LOT 700 : CONFORTEMENT REHAUSSEMENT DE LA DIGUE - 13E AVENUE / DÉCOMPTE PROGRESSIF # 4 / AUTORISATION DE PAIEMENT

Il est PROPOSÉ par Samuel Champagne
Et APPUYÉ par Serge Bédard

D'AUTORISER le paiement au montant de 1 131 867.06\$ (taxes incluses), à la firme Pronex Excavation inc., lequel représente le décompte progressif # 4, dans le cadre des travaux de la protection contre les inondations sur le territoire de Pointe-Calumet (Phase IV)/Lot 700 : Confortement et rehaussement de la digue - 13e Avenue.

La présente dépense est assumée, en partie, par le règlement d'emprunt 492-19 ainsi que par les subventions accordées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

24-01-015

ADOPTION D'UNE POLITIQUE DE DÉNEIGEMENT

Il est PROPOSÉ par Samuel Champagne
Et APPUYÉ par Richard Handfield

D'adopter une politique de déneigement pour le territoire de Pointe-Calumet.



ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

VARIA

RÉPONSES AUX QUESTIONS DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

COMMUNICATION DE MADAME LA MAIRE

NIL

COMMUNICATION DES CONSEILLERS

Les membres du conseil souhaitent bonne année 2024 à tous.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Daniel Boulanger

24-01-016

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par Chantal Chartrand
Et APPUYÉ par Samuel Champagne

QU'À 19h17, la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ


SONIA FONTAINE, maire


CHANTAL PILON, directrice générale